

ENVIRONNEMENT

La CMB et l'Institut océanographique renouvellent leur partenariat

Depuis 2010, par son action de mécénat la Compagnie Monégasque de Banque accompagne l'Institut océanographique dans sa mission de faire « connaître, aimer et protéger les océans ».

La convention de partenariat a naturellement été renouvelée pour l'année 2019 entre les deux institutions représentées par Étienne Franzi et Werner Péyer, res-

pectivement président et administrateur délégué de la CMB et Robert Calagno, directeur général de l'Institut océanographique.

Partenaire fidèle et engagé, la Compagnie Monégasque de Banque contribue à la mise en place d'actions de médiation auprès des publics de l'Institut, afin de sensibiliser, convaincre et engager le plus grand nombre à la protection de

l'océan et de sa biodiversité. Par ce soutien financier, l'Institut renforce encore plus largement la diffusion de son message. Dès le printemps, le partenariat se concrétisera notamment par l'implication de la CMB dans la mise en œuvre et l'exploitation d'un programme d'animations pédagogiques dédiées aux tortues marines. Malgré leur capital sympathie et leur statut d'espèces protégées, les tortues marines sont menacées à tous les stades de leur développement.

« La présence de la CMB aux côtés de l'Institut océanographique marque l'engagement, depuis plusieurs années, de notre Maison sur les problématiques environnementales et climatiques », justifie Étienne Franzi, ajoutant : « les choix de nos partenariats sont toujours en ligne avec ceux de la Principauté. Grâce à celui-ci, nous œuvrons de concert avec l'Institut pour la préservation de la planète et des océans ».



Un même cap pour deux partenaires. (Photo M. Dagnino/Musée Océanographique)